

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1 décembre 2020 à la salle du conseil, située au 722, Chemin des 4e et 5e Rangs à Clermont.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souligny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-12-166

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 1 décembre 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 novembre 2020.
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre 2020.
6. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de novembre 2020.
7. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de novembre 2020.
8. Correspondance
- 6.1 Enveloppe Projet structurant
9. Rapport des élus
10. Période de questions
11. Diverses résolutions :
 - 11.1. Adoption du calendrier des séances ordinaire 2021
 - 11.2. Rémunération pour 2021
 - 11.3. Horaire du bureau période des fêtes
 - 11.4. Embauche étudiants patinoire
 - 11.5. Approbation du calendrier de collecte sélective
 - 11.6. Autorisation de payer les factures avant le 31 décembre 2019
 - 11.7. Contrat Transport Adapté

- 11.8. Employé pour entretien 2021
- 11.9. Matricule en souffrance
- 11.10. Demande de boîte à sable Pont 182
- 11.11. Condition d'accès pour virer véhicule lourd lot #4 466 524
- 12. Sujet divers
- 13. Clôture de l'assemblée

2020-12-167 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 3 novembre 2020 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-12-168 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 10 novembre 2020 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-12-169 5. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 11 novembre 2020 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-12-170 6. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS DE NOVEMBRE

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de novembre, et ce, pour un montant de 24993.50\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

7. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE NOVEMBRE

Aucune

8. CORRESPONDANCE

9. RAPPORTS DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un comité de citoyen de Chemin Val Clermont présente les problématiques rencontrés suite à la réduction de charge du pont 182 et des inconvénients reliés à cette décision.

11. RÉOLUTIONS :

2020-12-171 11.1 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2021

ATTENDU QUE le conseil municipal a l'obligation de tenir une séance ordinaire publique mensuellement et de transmettre le calendrier de ces séances pour la prochaine année à la population;

EN CONSÉQUENCE, il a été proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu de

maintenir les séances ordinaires du conseil les premiers mardis de chaque à mois à 19h30, sauf pour le mois de janvier et novembre. Les séances du conseil auront lieu aux dates suivantes: 12 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1 juin, 6 Juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 16 novembre et 7 décembre. **ADOPTÉE.**

2020-12-172

11.2 RÉMUNÉRATION 2021

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Therrien appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'augmenter la rémunération 2021 de 2% pour les employés régulier et les membres du conseil;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-12-196 il est résolu de maintenir une marge de 10% entre le salaire le plus élevé et la directrice générale. **ADOPTÉE.**

2020-12-173

11.3 HORAIRE DU BUREAU PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par madame Viky Goyette , appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu de fermer le bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021. **ADOPTÉE.**

2020-12-174

11.4 EMBAUCHE ÉTUDIANTS PATINOIRE

ATTENDU QUE chaque année, la municipalité embauche des étudiants pour l'entretien de sa patinoire extérieure;

ATTENDU QUE la municipalité a ouvert le poste et distribué l'offre d'emploi par publiposte à tous les étudiants du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité embauchera tous les étudiants qui donneront leur nom et répartira équitablement le travail entre eux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'engager Léa Lepage, Alexandre Daigneault, Maéva Labranche et Camille Labranche comme préposés à l'entretien de la patinoire, et ce, au taux horaire prévue dans la politique salariale en vigueur. **ADOPTÉE.**

2020-12-175

11.5 APPROBATION CALENDRIER COLLECTE SÉLECTIVE

Il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver le calendrier de la collecte des bacs pour 2020 tel que présenté. **ADOPTÉE.**

2020-12-176

11.6 AUTORISATION DE PAYER LES FACTURES AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'autoriser le paiement de toutes factures reçues avant le 31 décembre en prévision de la fin de l'année financière qui se termine le 31 décembre prochain. **ADOPTÉE.**

2020-12-177

11.7 CONTRAT TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu de renouveler le contrat d'un an établi avec la Corporation du Transport Adapté, afin que celle-ci desserve la population dont le service est requis de Clermont pour l'année 2021 au coût de 3698\$. **ADOPTÉ**

2020-12-178

11.9 MATRICULE EN SOUFFRANCE

ATTENDU QUE certains matricules de la municipalité son en souffrance de plus de deux ans;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été envoyé en novembre 2020 et que les citoyens concernés n'ont pris aucune entente de paiement avec la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Julie Therrien et résolu à l'unanimité d'envoyer des lettres recommandées aux matricules suivant; 1618 29 6244, 2821 04 1260, 2530 31 8419, et d'envoyer le huissier au matricule 2820 03 0020. **ADOPTÉ**

2020-12-179

11.11 CONDITION D'UTILISATION D'ENTRÉE SUR TERRE PRIVÉE

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont doit aménagé des virers pour les équipements lourds à cause des restrictions de charges des ponts dans le chemin Val Clermont;

ATTENDU QUE pour le pont 182, la municipalité ne possède pas d'emplacement, nous deons demander à un propriétaire privé l'accès à son entrée;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 466 524, nous autorise à utiliser son entrée sous les conditions suivantes :

- Largeur maximale de 14 pieds
- Profondeur maximale d'empiement de 12 pieds
- Remise en condition initiale en fin d'utilisation

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité d'utiliser l'accès selon les conditions établies du propriétaire, Un préavis de 3 mois devra être donné par le propriétaire à la municipalité pour la cessation de l'entente. **ADOPTÉ**

10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

11. SUJETS DIVERS :

2020-12-180

11.1 AUTORISATION TRANSMISSION D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS À M.ALEXANDRE MAZURETTE

ATTENDU QU' une demande d'autorisation de communication de M.Alexenadre Mazurette est faite auprès de la municipalité de Clermont, pour autorisé le Ministère des Transports à communiquer des informations sur le dossier du Pont 182;

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont ne voit pas la pertinence d'une telle résolution, et croit que le Ministère est en droit ou non de communiqué avec M. Alexandre Mazurette;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé par monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité que la municipalité de Clermont ne s'objecte pas et encourage les communications entre M. Mazurette et le Ministère des tranports pour ce dossier. **ADOPTÉ**

2020-12-181

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souigny et secondé par monsieur Robert Paquette de lever la séance à vingt heures quinze. (20HR15).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.